



Fédération royale marocaine
de basketball



RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER DU CHAMPIONNAT NATIONAL EXCELLENCE DAMES/ DEX-D

SAISON SPORTIVE 2025-2026



Article 1: Organisation

La Fédération Royale Marocaine de Basket-Ball (FRMBB) organise, conformément aux textes qui la régissent, le Championnat du Maroc de la Division d'Excellence «Dames» (DEXD).

Cette compétition est ouverte aux associations sportives affiliées à la FRMBB, à jour de leurs cotisations dans les délais réglementaires et régulièrement qualifiées pour y prendre part.

Les associations participantes doivent se conformer aux dispositions des Règlements Généraux de la FRMBB, notamment en ce qui concerne le nombre d'équipes à engager.

Article 2: Composition du championnat

Le Championnat d'Excellence Dames est disputé par quatorze (14) équipes, réparties en deux (2) groupes de sept (7) équipes:

• Groupe A



• Groupe B



Article 3: Phase régulière

1. La phase régulière se joue sous forme de **championnat aller-retour** au sein de chaque groupe.
2. Chaque équipe dispute **douze (12) matches**.
3. Le classement est établi conformément aux **Règlements Généraux de la FRMBB** et aux **Règlements sportifs de la saison 2025/2026**.

Article 4: Qualification aux play-offs

1. À l'issue de la phase régulière, les **quatre (4) premières équipes** de chaque groupe sont **qualifiées pour les play-offs**.
2. Les play-offs déterminent le **club Champion d'Excellence Dame**

Groupe	Équipes
Groupe C	1 ^{er} Groupe A, 2 ^e Groupe A, 3 ^e Groupe B, 4 ^e Groupe B
Groupe D	1 ^{er} Groupe B, 2 ^e Groupe B, 3 ^e Groupe A, 4 ^e Groupe A

La phase de play-offs se disputent en **Mini- Championnat**. Le match retour se joue sur le **terrain de l'équipe le mieux classée** à l'issue de la phase régulière.

1- Play-offs Aller-Retour – Groupe C

Journée	Match	Aller	Retour
1	1 ^{er} GA vs 4 ^e GB	4 ^e GB	1 ^{er} GA
1	2 ^e GA vs 3 ^e GB	3 ^e GB	2 ^e GA
2	1 ^{er} GA vs 3 ^e GB	3 ^e GB	1 ^{er} GA
2	2 ^e GA vs 4 ^e GB	4 ^e GB	2 ^e GA
3	1 ^{er} GA vs 2 ^e GA	2 ^e GA	1 ^{er} GA
3	3 ^e GB vs 4 ^e GB	4 ^e GB	3 ^e GB



1- Play-offs Aller-Retour – Groupe C

Journée	Match	Aller	Retour
1	1 ^{er} GB vs 4 ^e GA	4 ^e GA	1 ^{er} GB
1	2 ^e GB vs 3 ^e GA	3 ^e GA	2 ^e GB
2	1 ^{er} GB vs 3 ^e GA	3 ^e GA	1 ^{er} GB
2	2 ^e GB vs 4 ^e GA	4 ^e GA	2 ^e GB
3	1 ^{er} GB vs 2 ^e GB	2 ^e GB	1 ^{er} GB
3	3 ^e GA vs 4 ^e GA	4 ^e GA	3 ^e GA

Article 6: Demi-finales

1. Les demi-finales se disputent sous forme de **séries au meilleur de trois (3) matches**.
2. **L'avantage du terrain** est accordé à l'équipe la **mieux classée** lors de la phase des Play-offs.
3. L'ordre des matches est le suivant :
 - Match 1 : chez l'équipe la mieux classée
 - Match 2 : chez l'équipe la moins bien classée
 - Match 3 (si nécessaire) : chez l'équipe la mieux classée
4. L'équipe remportant **deux (2) matches** est qualifiée pour la finale.



Article 7: Finale

1. La finale du Championnat d'Excellence Dames se dispute sous forme de **série au meilleur de trois (3) matches**.
2. **L'avantage du terrain** est attribué par **tirage au sort** organisé par la FRMBB.
3. Le tirage au sort est effectué à une date fixée par la FRMBB et notifié officiellement aux clubs finalistes.
4. Le club désigné par le tirage reçoit les **matches 1 et 3 (si nécessaire)**.

Article 8: Relégation directe

Les équipes classées **dernières** (7^e place) de chaque groupe sont **reléguées directement** en division inférieure.

Article 9: Match de barrage

1. Les équipes classées sixièmes (6^e place) de chaque groupe disputent un match de barrage.
2. Le barrage se joue dans un terrain neutre, match unique.
3. Le vainqueur du barrage se maintient en Excellence Dames, le perdant est relégué.

Article 10: Règles de jeu

1. Toutes les rencontres se disputent conformément aux Règlements sportifs de la saison 2025/2026.
2. En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire d'un match, des prolongations sont jouées jusqu'à désignation d'un vainqueur.

Article 11: Cas non prévus

Tout cas non prévu par le présent règlement est tranché par la FRMBB, conformément à ses règlements généraux et aux règlements de la FIBA.

Article 12: Classement et règle du point-avantage

En cas d'égalité de points entre deux (2) ou plusieurs équipes à l'issue de la phase régulière ou lors des phases éliminatoires disputées en aller-retour, le classement et/ou la qualification sont déterminés conformément aux Règlements Officiels de la FIBA.



Aziz Daif

Président de la Commission de Programmation
et d'organisation des compétitions

CPOC